

36 protocole

Protocole de la 36^e assemblée générale de la SSSH, 2019

Stéphane Mayor, Secrétaire

Lieu: Depuis le lien «SSSH» envoyé à chaque membre. Spécial Covid-19
Date: Du lundi 10 août 2020 au mardi 18 août 2020 inclus

1. Une explication du vote est mise dans le courriel envoyé aux membres
2. Exceptionnellement, les votes ont été contrôlés par Anne Kumpli, Hervé Ney et Stéphane Mayor
Nombre de bulletin de vote délivré : 36
3. L'ordre du jour n'est pas soumis au vote, il n'a soulevé aucune question par courriel
4. Le procès-verbal de l'assemblée générale 2019 (Forum n° 2/2019 page 14) est approuvé par 35 voix et 1 abstention
5. Rapports annuels:
 - 5.1 Le rapport annuel 2019 du Président a été envoyé avec la convocation à l'assemblée

générale. Il n'y a pas eu de questions, il est approuvé à l'unanimité

5.2 Steeves Matthey-de-L'Endroit, trésorier, présente les comptes centraux 2019 qui présentent un bénéfice de CHF 6'659.13
Aucune question n'est posée par mail.

5.3 Le rapport des vérificateurs des comptes a été joint au courriel.

5.4 L'assemblée donne décharge à l'unanimité au trésorier, au comité central et aux vérificateurs des comptes.

6. Election du comité central

6.1 Connie Ingold est élue au comité avec 35 voix et 1 abstention. Il n'y a pas eu d'autres candidats

7. Budgets 2020-2021

7.1 La fixation de la cotisation des membres passifs à CHF 300.00 est acceptée à par 34 voix et 2 abstentions

7.2 L'assemblée délègue la révision des comptes de la société pour 2020 à la société CORDIS Audit AG Lucerne par 33 voix et 3 abstentions.

7.3 Les budgets 2020-2021 présentent respectivement une perte de CHF 57'430.00 pour l'exercice 2020 et un bénéfice de CHF 20'050.00 pour 2021. Ils sont acceptés par 35 voix et une abstention

8. Les objectifs pour l'année 2020, mentionnés dans le rapport annuel 2019 du Président, n'ont suscités aucune question.

9. Aucune proposition individuelle n'a été envoyée.

L'assemblée générale a été clôturée à minuit le 18 août 2020 |